Conditions de travail des agents d'assainissement

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
December 2019

Un nouveau rapport dÃ©voile l'horreur des conditions de travail de millions d'agents d'assainissement dans les pays en dÃ©veloppement

Selon un rapport publiÃ© par l'Organisation mondiale de la santÃ© (OMS), dans les pays en dÃ©veloppement, des millions d'agents d'assainissement sont contraints de travailler dans des conditions qui mettent en danger leur santÃ© et leur vie et portent atteinte Ã leur dignitÃ© et Ã leurs droits fondamentaux.

Les agents d'assainissement fournissent un service public essentiel qui contribue de faÃ§on dÃ©terminante Ã protÃ©ger la santÃ© humaine. Ils appartiennent souvent aux franges de la sociÃ©tÃ© les plus marginalisÃ©es, les plus pauvres et les plus discriminÃ©es, et travaillent frÃ©quemment sans Ã©quipement ni protection, sans jouir d'aucun droit.Â "Un des principes fondamentaux dans le domaine de la santÃ© est "avant tout, ne pas nuire". Les agents d'assainissement apportent une contribution essentielle Ã la santÃ© publique, partout dans le monde, mais, ce faisant, ils mettent leur propre santÃ© en danger. C'est inacceptable", a dÃ©clarÃ© la Dre Maria Neira, directrice du dÃ©partement SantÃ© publique et Environnement de l'OMS.Â "Nous devons amÃ©liorer leurs conditions de travail et renforcer les moyens humains du secteur de l'assainissement afin de pouvoir atteindre les objectifs mondiaux en matiÃ¨re d'eau et d'assainissement."

Ce rapport sur le sort des agents d'assainissement dans les pays en dÃ©veloppement a Ã©tÃ© Ã©tabli conjointement par la Banque mondiale, l'Organisation internationale du travail, l'Organisation mondiale de la santÃ© et WaterAid pour sensibiliser l'opinion publique aux conditions de travail dÃ©shumanisantes de cette population et appeler Ã changer les choses. Il s'agit de l'Ã©tude mondiale la plus complÃ¨te jamais rÃ©alisÃ©e sur la question, publiÃ©e alors que le corpus de recherches sur cette catÃ©gorie de travailleurs est en plein essor. La mauvaise qualitÃ© de l'assainissement entraÃ®ne chaque annÃ©e jusqu'Ã 432 000 dÃ©cÃ¨s imputables Ã la diarrhÃ©e, et favorise la transmission d'autres maladies comme le cholÃ©ra, la dysenterie, la typhoÃ¯de, l'hÃ©patite A et la poliomyÃ©lite. Le travail des agents d'assainissement consiste par exemple Ã nettoyer des toilettes, des conduits ou des bouches d'Ã©gout ou encore Ã vider des fosses, notamment des fosses septiques. Ils s'occupent aussi des stations de pompage ou d'Ã©puration. Ces travailleurs jouent un rÃ´le prÃ©cieux dans l'amÃ©lioration de la santÃ© et du bien-Ãªtre des populations du monde entier et ont eux aussi le droit Ã la santÃ©. Les dÃ©chets doivent Ãªtre correctement traitÃ©s avant d'Ãªtre Ã©liminÃ©s ou utilisÃ©s. Or, ces agents sont souvent en contact dir avec les dÃ©chets humains, qu'ils sont contraints d'enlever Ã la main, sans Ã©quipement ni protection, ce qui les expose Ã de nombreux risques sanitaires et maladies. Ces activitÃ©s constituent souvent un emploi informel, et ceux qui l'occupent ne bÃ©nÃ©ficient alors d'aucun droit ni d'aucune protection sociale. La rÃ©munÃ©ration peut Ãªtre insuffisante voire inexistante certains travailleurs indiquent Ãªtre payÃ©s en nourriture plutÃ´t qu'avec de l'argent. C'est un travail frÃ©quemment stigmatisÃ© socialement, qui se fait d'ordinaire la nuit.

Ce rapport donne toutefois des exemples de bonnes pratiques dans lesquels ce travail est officiellement reconnu et rÃ©gi par des rÃ¨gles. Il dÃ©finit notamment quatre principaux domaines d'action pour les pays et les partenaires de dÃ©veloppement : la rÃ©forme des politiques, de la lÃ©gislation et de la rÃ©glementation ; l'Ã©laboration et l'adoption de lignes directrices opÃ©rationnelles Ã l'intention des travailleurs ; la sensibilisation et l'autonomisation des agents d'assainissement afin qu'ils puissent faire valoir leurs droits ; et le renforcement des donnÃ©es disponibles sur le statut de ces emplois et sur les bonnes pratiques. En Afrique du Sud, par exemple, les employÃ©s des secteurs public et privÃ© travaillent dans le cadre des normes nationales du travail et sont correctement Ã©quipÃ©s et formÃ©s.

L'Organisation mondiale de la santÃ© aide Ã renforcer les capacitÃ©s nationales en veillant Ã ce que la protection des agents d'assainissement soit un volet des politiques nationales sur l'assainissement et soit prise en compte dans l'Ã©valuation et la gestion des risques au niveau local. L'OMS travaillera Ã©galement avec ses partenaires afin de dÃ©terminer combien de personnes dans le monde travaillent dans le secteur de l'assainissement et d'estimer la charge de morbiditÃ© pour les agents d'assainissement.

Rapport OMS

Photo Nouakchott (Mauritanie) 2006, Martine Le Bec